



CABINET DU SENATEUR MAIRE Service de la Police Municipale Secrétariat des arrêtés municipaux

Nos références : CAB/AL/DV/BR/LM/2017 Votre correspondant : Loïc MICHEL police-municipale@ville-laon.fr - 03 23 22 86 04

Aux riverains des rues Fernand Thuillart, Scheffer, Bouloire et Valise

Madame, Monsieur,

Suite à plusieurs demandes de riverains et afin de faciliter les conditions de circulation en ville, il a été décidé à titre expérimental de mettre la rue Fernand Thuillart et la rue Scheffer en sens unique, pour la période du lundi 3 juillet 2017 de 8h00 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017 à 18h00.

Suite aux nombreux avis des riverains et des usagers, les conditions de circulation de l'expérimentation vont être modifiées et prolongées jusqu'au 30 septembre 2017 à 18h00.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les modifications suivantes :

- La circulation des véhicules de toute nature se fera en sens unique dans la rue Scheffer (dans le sens allant de la rue Fernand Thuillart au rond-point des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) du 15 septembre 2017 à 18 heures au 30 septembre 2017 à 18 heures.
- La circulation des véhicules de toute nature se fera en double sens dans la rue Fernand Thuillart du 15 septembre 2017 à 18 heures au 30 septembre 2017 à 18 heures.

Les signalisations règlementaires en vigueur au code de la route et les pré-signalisations, en tant que de besoin, seront mises en place par une société mandatée par la Ville de Laon.

Cette modification de circulation nous permettra de tester et de mesurer ses conséquences, à l'échelle du quartier, sur une période adaptée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A l'issue de cette expérimentation distinguée.

A l'issue de cette expérimentation et a pois
avoir allecté les remarques des riverains et
usagers, nous prendrons alors les diccisions
Sur le futur plan de circulation du prartier
Bien à vous ______ An

le Sénateur-Maire, Antoine LEFEVRE





